

## Postulat Thierry Dubois et consorts – Lausanne la blanche !

### *Texte déposé*

A nouveau, à Lausanne, les commerçants et habitants ulcérés des quartiers de la Riponne et du Tunnel crient leur indignation en dénonçant une scène quotidienne et ouverte de la drogue.

« Des seringues qui jonchent le sol dans les rues, dans les WC publics et sur le chemin de l'école. Des beuveries dans les entrées d'immeuble. Des dealers qui brandissent des couteaux, quand ils n'ouvrent pas leur pantalon devant des mères de famille. Depuis des années, ces scènes sont une réalité ! »

En 2007, on pouvait déjà lire sur les murs de la ville : Lausanne « Dope city. Son lac, sa cathédrale, son shootoir » ! Pour lutter contre ce fléau, les autorités envisageaient de renforcer les équipes spécialisées dans la lutte contre la drogue, en 2009, et Monsieur Brélaz annonçait, en 2012, que :

les dealers disparaîtraient des rues lausannoises d'ici à 2013, au plus tard en 2014.

Les promesses rendent les fous joyeux ! Depuis 2009, le nombre total d'infractions à la Loi sur les stupéfiants ne cesse d'augmenter.

Lausanne la blanche, ce n'est pas qu'une chanson adaptée à notre canton, mais une triste réalité.

Lausanne est depuis de très nombreuses années une ville avec des zones de non-droit où les dealers sévissent et où les drogués déversent leurs excréments en toute impunité.

Mais il est vrai que la municipalité actuelle de Lausanne prend des mesures : depuis le premier novembre 2017, un crachat coûte 100 francs par exemple, ou 150 francs pour celui qui ne ramasse pas les « souillures » de son chien : dix infractions au total peuvent être sanctionnées par des amendes d'ordre. De qui se moque-t-on ?

La municipalité semble complètement dépassée. Monsieur Hildbrand, responsable des Départements sécurité et économie et donc responsable du corps de police déclare :

« Éradiquer le deal n'est pas réalisable en raison du cadre légal qui nous limite. Si la justice considère que transporter dix grammes de drogue n'est pas condamnable, la police peut faire le meilleur travail du monde, cela ne changera rien ».

Le modèle des « quatre piliers » adopté par la Confédération en tant que concept de politique de la drogue au début des années 1990 n'est visiblement pas réalisé à Lausanne.

Le pilier « répression » n'existe pratiquement plus, les policiers sont devenus des assistants sociaux. En revanche, le pilier « réduction des risques » ne cesse de croître.

Les activités par exemple de la Fondation ABS qui se déploient sur 4 structures :

le Passage, la Terrasse, l' EchangeBox et le Distribus qui lui, assure une permanence six soirs par semaine à proximité de la place de la Riponne, endroit stratégique fréquenté par la population marginale de Lausanne, en distribuant gratuitement du matériel stérile aux toxicomanes, ou de la Maraude seront renforcées par la création d'un shootoir dans le quartier du Vallon.

Deux noires pour une blanche, il est temps de changer de tempo !

Si les piliers « prévention », « thérapie » et « réduction des risques » me paraissent indispensables, il est aussi indispensable de réviser rapidement le pilier « répression », car la consommation de drogue, n'en déplaise à certains, est encore interdite en Suisse et le rôle de l'Etat est de favoriser l'abstinence et non la consommation de drogue.

Les trafiquants et les drogués doivent être condamnés pour leurs incivilités comme n'importe quels citoyens lausannois ; les récidivistes doivent subir de plus lourdes peines et les criminels étrangers doivent être renvoyés immédiatement de notre pays.

Je prie donc le Conseil d'Etat de bien vouloir prendre des mesures pour que la police puisse faire son travail ainsi que d'établir un état des lieux de la situation actuelle.

*Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures*

*(Signé) Thierry Dubois  
et 21 cosignataires*

### *Développement*

**M. Thierry Dubois (UDC) :** — A nouveau, à Lausanne, les commerçants et habitants ulcérés des quartiers de la Riponne et du Tunnel crient leur indignation en dénonçant une scène quotidienne et ouverte de la drogue ! Des seringues jonchent le sol dans les rues, dans les WC publics et sur le chemin de l'école... Des beuveries ont lieu dans les entrées d'immeubles. Des dealers brandissent des couteaux, quand ils n'ouvrent pas leur pantalon devant des mères de famille. Depuis des années, ces scènes sont une réalité et les habitants n'en peuvent plus. Certains d'entre eux parlent déjà de future guerre civile ! Des photos choc dévoilées par la presse et des témoignages accablants démontrent que l'on trouve, en plein centre de Lausanne, dans une zone touristique, des lieux publics insalubres et dangereux, de nuit comme de jour. Cette situation est insoutenable pour les gens du quartier et inadmissible pour notre tourisme et pour l'image de notre canton. Lausanne la blanche est une triste réalité.

Depuis de très nombreuses années, Lausanne est une ville avec des zones de non-droit, où les dealers sévissent et où les drogués déversent leurs déchets en toute impunité. Depuis les années 2000, le nombre total d'infractions à la Loi sur les stupéfiants ne cesse d'augmenter. Pour un total d'environ 15'000 condamnations pour un délit ou un crime, en 2016, on dénombre 965 condamnations pour infraction à la Loi sur les stupéfiants ! Janvier 2007 marque l'entrée en vigueur de la révision du Code pénal qui touche principalement le droit des sanctions, en fixant comme objectif la réduction du recours aux courtes peines privatives de liberté, remplacées par de nouvelles peines : peines pécuniaires, principalement avec sursis, et dans de très rares cas des peines de travail d'intérêt général. Les dealers retournent très vite dans la rue. La municipalité semble totalement dépassée. M. Hildbrand, responsable de la Direction sécurité et économie de la Ville de Lausanne et donc responsable du corps de police, déclare : « Eradiquer le *deal* n'est pas réalisable en raison du cadre légal qui nous limite. Si la justice considère que transporter dix grammes de drogue n'est pas condamnable, la police peut faire le meilleur travail du monde, cela ne change rien. »

Le modèle des quatre piliers adopté par la Confédération en tant que concept de sa politique de la drogue au début des années nonante n'est visiblement pas réalisé à Lausanne. Le pilier répression n'existe pratiquement plus : les policiers sont devenus de simples assistants sociaux. Si les piliers de la prévention, de la thérapie et de la réduction des risques me paraissent indispensables, il est aussi indispensable de réviser rapidement le pilier répression. Car n'en déplaise à certains, la consommation de drogue est encore interdite, en Suisse. Le rôle de l'Etat est de favoriser l'abstinence et non la consommation de drogue. Depuis novembre 2017, on condamne le citoyen lambda à 100 francs d'amende pour un crachat et à 150 francs d'amende pour une crotte de chien, mais il paraît normal de jeter des seringues par terre ! Cela suffit, nous devons prendre des mesures. Les trafiquants et les drogués doivent être condamnés pour leurs incivilités, comme n'importe quel citoyen lausannois. Les récidivistes doivent subir de plus lourdes peines et les criminels étrangers doivent être renvoyés immédiatement de notre pays. Je prie donc le Conseil d'Etat de bien vouloir prendre des mesures pour que la police puisse faire son travail et d'établir un état des lieux de la situation actuelle.

**Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.**